

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(4)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 4 septembre 1855](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 4 septembre 1855

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 septembre 1855](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméSur la direction de l'usine Godin-Lemaire de Bruxelles. Godin communique à Brullé un modèle d'écritures comptables. Il lui annonce qu'il a réussi à persuader des ouvriers de ses ateliers Guise à aller travailler à Forest en voyageant à leurs

frais, ce que l'arrivée du chemin de fer à Guise facilitera, en espérant qu'ainsi Brullé devra engager moins d'apprentis de Bruxelles à des conditions onéreuses. Sur les intérêts dus par Cador pour une somme de 4 000 F qu'il a empruntée. Godin signale à Brullé qu'il quitte Guise pendant quelques jours, transmet ses civilités à madame Brullé et demande l'état des cuisinières et cheminées qui se trouvent en magasin.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 14/7 ».

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Chemins de fer](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Cador, Louis](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Adèle Augustine (1819-1897)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Fille du graveur géographe Pierre-Antoine Tardieu (1784-1869) et d'Eugénie Debonnaire, née en 1819 à Paris et décédée en 1897 à Paris. Elle épouse en 1843 l'éditeur de musique fouriériste Alexandre Brullé (1814-1891). Le couple se trouve à Bruxelles au cours des années 1850 et travaille pour Godin qui installe en 1857 à Forest puis à Laeken une succursale de la manufacture de Guise. Adèle Augustine Brullé s'occupe de la comptabilité de l'usine. Elle accueille Marie Moret envoyée en pensionnat à Bruxelles en 1856-1860. Alexandre Brullé met fin à ses fonctions de directeur de l'usine de Laeken le 13 mars 1863. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Adèle Augustine Brullé entretient une correspondance avec Marie Moret. Elle est abonnée à Saint-Mandé (Val-de-Marne) au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Elle vit chez sa soeur cadette Céline Beauvisage à partir d'avril 1891 au 11, rue de l'Estrapade à Paris, où elle décède le 10 avril 1897.

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de

Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (16r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 6^{ème} 1786

16

Monsieur Monsieur Brault

Je vous prie pour vous signaler que le modèle
de journal que je vous ai laissé n'est pas conforme
à celui que les régisseurs ont en ce moment et se
règle en conséquence que d'un changement de lettres des
différents comptes afin de leur être en dans l'ordre
suivant

Journal	Débit	Total	Débit	Rembourse	Comptes	Affaires	Multiplie	Partes et profits
Report								

dit en est encore temps pour faire de votre rapport le
compte de mille et immortels par de celui de parties et profits
car je pense que est plus par regardé plus de celui de
M. de... comme il y a peu d'articles à reporter dans
les colonnes de ce compte il vaut mieux le mettre à
la fin

Je vois que le moment se passe on se pressera dans
nos ateliers de métiers qui consentent à aller travailler
à Paris en faisant le voyage à leurs frais cela sera
surtout bien quand le chemin de fer sera parvenu
est une ressource pour l'avenir que je vous signale
et qui nous évitera de faire trop d'apprentis à Bruxelles
à des conditions onéreuses. j'ai obtenu mon contrat

je fais copier les statuts de la société que je présente aux
arbitres et je suis sans enlever le tout ensemble je
remarque que j'ai négligé de porter en ligne de compte
les intérêts dus par raison pour les sommes dont il
a disposé elle est assez importante pour ne pas
être négligée car il est probable que en consultant le
livre de raison et son compte ce peut être liquidé
d'une somme de 60 mille francs pendant un an

Je ne négligerai pas de me dire à qui se presser et
tenir compte que je suis en dans la nécessité de
quitter Guise pour quelque temps il faudra arranger
les choses en conséquence ou si cela se doit

Je suis à Paris dans l'attente de la dernière citation
 de votre affaire il vous faut une permission sans délai
 d'après moi que M. de Brault ne puisse venir à Guise
 de Guise le 6^{ème} 1786